





LES ASPECTS POSITIFS DU PROJET, TOUT D'ABORD

La logique de décentralisation de la décision

Le regroupement PO RMOA et la maitrise d'ouvrage unifiée

La création d'un comité de suivi paritaire permettant d'accompagner les agents dans la conduite du changement

La création d'une Direction Générale des Opérations Industrielles

Le maintien des pôles PIT dans les établissements

La réaffirmation de la sécurité et notamment de la place de la DSSR

Le respect de la parité en ce qui concerne les préfigurateurs et préfiguratrices de ce projet.















S'AGISSANT DES POINTS NÉGATIFS DU PROJET

La décentralisation initiée par le projet ne va pas assez loin. Le pouvoir du Directeur régional reste donc très, trop limité.

216 postes supprimés, en plus des autres réorganisations (AGUR, ZBO,...)

Nous regrettons enfin que la proposition CFDT Cheminots d'un RRH 23005 élargi n'ait pas été retenue. Peut-être est-il encore temps.

Les fonctions transverses seront les plus durement impactées par le projet qui sera une nouvelle inflexion dans la courbe de décroissance des effectifs. Nous craignons donc l'effet « mille-feuilles ».

Les autres grands perdants de ce projet de réorganisation sont les PRI, les agences projets et les directions territoriales : pour la CFDT cheminots ces agents retourneront via les CASI à l'âge de pierre des activités sociales et culturelles. La question des spécificités liées à leur parcours professionnel les inquiète. Après plus de 15 ans de gestion en vase clos de métiers de l'ingénierie, le retour dans le giron des DGIR n'est pas de bon augure pour les spécificités de ces agents.

L'amélioration du pilotage de la ligne métiers induite par le projet n'est pas avérée.

Manque de précision concernant la DG Grands Projets. Pour la CFDT Cheminots le projet Résonances doit nous aider à ne pas reproduire les erreurs du passé. Certes ces projets sont autonomes en termes de financements, cependant il ne faut pas en faire des baronnies. Nous nous inquiétons d'un pôle communication rattaché à la Direction des grands projets. Pour les agents concernés, le risque est la perte de la composante la plus intéressante du métier, ainsi qu'un fonctionnement en silo.

S'agissant de la DG lle de France les agents craignent une saison 2 du projet.

Le volet IRP en situation transitoire renvoie le respect de la représentativité, notamment pour les RPX à un hypothétique accord unanime. Les agents transférés auront besoin de garder le contact avec des représentants de l'organisation syndicale de leur choix, ce que ne garantit pas le dispositif prévu en situation transitoire.

Le volet découpage géographique nous semble insuffisamment traité à ce stade, s'agissant notamment d'Occitanie, et de tous les rattachements spécifiques de type PRI Limoges.

La dimension maintenance insuffisamment présente de manière explicite dans les différents éléments du dossier et notamment dans les organigrammes.

MÉTHODE DE SÉCURITÉ COMMUNE

Selon l'analyse, par rapport à la sécurité, Résonances entraîne des changements significatifs mais pas de changement substantiel. Il n'y a pas de réversibilité possible ce qui n'est pas neutre sur la phase de transition entre les 2 organisations. 3 impacts sont en particulier identifiés:

- L'articulation entre les 3 mailles (national/inter région/région) et entre métiers et sécurité
- L'optimisation de l'utilisation des ressources rares
- Les interfaces sécurité/ métiers transverses type finances et achats mais aussi enjeux spécifiques avec la crainte d'une priorisation des moyens sur la LGV Bordeaux/Toulouse au détriment de la régénération

La couverture des risques est principalement assurée par :

- Une nouvelle comitologie qui reste à préciser
- Une cohérence des plans d'actions des différents niveaux
- Une instance d'arbitrage
- L'animation sécurité
- La partie documentation prescription.

En conclusion sur la MSC, pour la CFDT Cheminots :

- Risque supplémentaire sur la période transitoire
 - Temps nécessaire d'appropriation
- Vigiler les oublis possibles

Un temps sera également nécessaire à tous pour s'approprier les nouveaux modes et identifier les nouvelles interfaces. Il faudra également vigiler le risque d'oublis car la comitologie peut aussi passer à côté des éléments.

LES RÉPONSES DE LA DIRECTION:

- La situation économique est tendue mais l'augmentation des clients est indubitable, les relations vont donc évoluer ainsi qu'une augmentation des circulations.
- À partir de 2028, il y a des incertitudes sur les financements. La conférence de financement ne va pas changer la donne, mais elle peut enrichir la dynamique.
- Il n'y a pas d'opposition entre l'orientation client et la notion de service public. Être attentif à nos clients est un moyen de remplir notre mission de service public.
- Nous ne négligeons aucun client et surtout pas le Fret
- Principes simples autour de la sécurité, l'orientation clients et la performance
- L'unification des maîtrises d'ouvrage est un point important qui était attendu par les établissements de production.
- La régionalisation est un point important avec un équilibre trouvé. PRI ancrés à l'échelle locale est un point positif. Il faut veiller aux compétences rares et la maille interrégionale va y contribuer.
- Attention aux agents, car c'est une évolution importante pour les fonctions sièges, c'est une période d'incertitudes qu'il faut vite lever pour pouvoir entrer en phase d'accompagnement. Suppressions de postes, 320 c'est ce qu'il restait à faire en 2021 et la cible max. On sera à 216 suppressions maximum.
- Plus de proximité avec une régionalisation plus forte, sans oublier la notion de RFN.
- Plus d'efficacité avec l'adéquation charge ressource. La transversalité avec la DG clients et exploitation.
- Travail nécessaire sur les aspects organisationnels, mais en s'appuyant sur les métiers de SNCF Réseau.
- Cette proposition reste perfectible et améliorable.
- Résonances devrait améliorer la robustesse de l'organisation et la prise en compte de la sécurité avec direction sécurité unifiée, regroupement de la MOA
- Points de vigilance : Positionnement RLS interrégions, coopération des métiers, coopération entre entités, lien sécurité / métiers, indépendance des régions et des inter régions.













